



Marseille, le 4 décembre 2017

Déclaration préliminaire au CTIR du 04 décembre 2017

Madame la Présidente,

Le 24 novembre dernier, lors de la réunion du Comité Technique Interrégional, la CGT-PJJ, le SNPES-FSU et l'UNSA-SPJJ vous ont alerté sur l'état extrêmement alarmant dans lequel se trouve un nombre très important d'unités et services au sein de la DIR Sud-Est.

Par une déclaration préliminaire à la réunion de ce C.T devant porter justement sur le bilan social de l'administration interrégionale pour l'année 2016, ils soulignaient avec force le décalage croissant et vertigineux entre le contenu de ces documents et l'exercice réel des métiers exercés par les personnels.

Doit-on encore attendre que des phénomènes violents surgissent ça ou là pour que l'on puisse enfin parler vrai ?

La décision de ne pas participer à cette réunion du 24 novembre dernier doit être comprise comme un refus de souscrire à une description lénifiante de cette réalité et elle procède d'une volonté d'aller au plus près des conditions actuelles dans lesquelles travaillent les personnels.

Depuis cette date et malgré notre sollicitation, vous n'avez pas donné suite à notre demande d'audience.

La nouvelle convocation du C.T.IR de ce jour va donc se dérouler, selon votre expression, « sur les mêmes bases ». Et pour les mêmes raisons, indiquées plus haut, nous n'y participerons pas.

Comme il s'agit d'un second tour, aucun quorum n'est requis et vous présiderez donc un Comité Technique d'une bonne tenue dans la forme mais sans réelle consistance sur le fond. Soit.

Sachez cependant que nous persistons dans notre volonté de rencontrer la Direction Interrégionale pour établir une véritable cartographie du fonctionnement actuel de chaque service, unité par unité.

Le calendrier social 2018 doit pouvoir permettre d'établir le déroulement d'un tel travail, aujourd'hui absolument indispensable.